



La passe à poissons accolées au barrage, rive gauche.

IVR52_20228500752NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation